



La Langue française –

Infos en français facile : Script 18/02/2006

GRIPPE AVIAIRE : LES MESURES PRISES EN FRANCE

Exercices proposés par E. Descatoire, écoute 2 min 16 sec

TRANSCRIPTION

Murielle Pomponne : C'est maintenant confirmé officiellement : le canard retrouvé mort en Bresse, dans l'est de la France, une région célèbre pour ses poulets, a bien succombé au virus H5N1, le plus dangereux type de grippe aviaire.

Elisabeth Auvillain : L'ensemble des mesures nécessaires à la protection et à la surveillance des élevages avait déjà été prise ce vendredi pour éviter la propagation du virus sur le territoire français. La principale de ces mesures est ce qu'on appelle le confinement des volailles. Emmanuelle Michel, que signifie exactement « confiner des volailles » ?

Emmanuelle Michel : L'expression « confiner les élevages » signifie empêcher les poulets, les canards ou les oies, d'avoir des contacts avec l'extérieur, en particulier avec les oiseaux sauvages qui pourraient leur transmettre la grippe aviaire. Ce qui ne veut pas dire que ces animaux seront enfermés entre quatre murs. Cela serait d'ailleurs difficile à mettre en œuvre pour les petits éleveurs. Le ministre de l'Agriculture l'a précisé ce matin, il suffira par exemple de protéger les élevages avec des bâches ou des filets. Depuis trois jours, le confinement est obligatoire dans tous les départements français.

EA : Est-ce que d'autres mesures sont envisagées ?

EM : Dans l'Ain, la région où les canards morts ont été retrouvés, les vétérinaires vont augmenter le nombre de contrôles dans les élevages. Il y aura davantage de surveillance des oiseaux sauvages. Et puis, dès la semaine prochaine, 900.000 oiseaux vont être vaccinés, surtout des canards et des oies. Cette opération concerne trois départements de la Côte atlantique : les Landes, la Loire-Atlantique et la Vendée. Les oiseaux qui se trouvent dans les zoos seront également vaccinés. En revanche, il n'est pas question de tuer les poulets dans les élevages. Ils ne sont pas en danger pour l'instant.

EA : Est-ce qu'on s'attend à des difficultés pour mettre en œuvre toutes ces mesures ?

EM : Le principal problème, c'est celui de l'information. Beaucoup d'agriculteurs qui possèdent seulement quelques poules savent qu'ils doivent enfermer leurs oiseaux, mais ils ne savent pas très bien comment s'y prendre. L'autre problème avec ces petits éleveurs, c'est que les vétérinaires ne les connaissent pas forcément tous. Ils risquent donc de ne pas les contrôler. Et enfin, on peut se demander si tous les poulets pourront être vaccinés dans les mois à venir.